

SCHEMA DES ETAPES D'INSTRUCTION D'UN DOSSIER D'EQUIVALENCE DE DIPLOMES

ETAPE 1

Dépôt du dossier (date de réception)

Enregistrement du dossier
Délais variant de 4 jours à 10 semaines ou plus (en période d'affluence) à partir de la date de réception

Etape 2

Analyse du contenu du dossier par le secrétariat

Demande de pièces
Délai moyen pour les fournir entre 2 et 3 semaines

Accusé de réception

Etape 3

Affectation à des experts dès le retour des pièces manquantes (ou suite à demande d'audition)

Choix d'une date d'un commun accord
Délai entre une et 4 semaines selon disponibilités

Préparation des supports et dossiers pour travail des experts

Etape 4

Propositions des experts

Favorable

Défavorable

Sursis à statuer (audition ou pièces complémentaires)

Etape 5

Document de synthèse secrétariat récapitulant les avis des experts et vérification de l'application de la doctrine de la commission

Etape 6

Affectation du dossier à une date de commission, fixation définitive de l'ordre du jour (délai entre 2 jours et un mois)

Etape 7

Passage en commission, rapport des experts, débat, vote, décision

Favorable

Défavorable

Demande d'audition
Renvoi étape 3

Etape 8

Motivation des décisions
Entre 2 et 6 semaines en fonction du nombre de décisions à établir

Vérification de la cohérence des décisions avec la jurisprudence antérieure

Prise de rendez vous pour la signature, préparation et envoi des lettres recommandées,

Copie des décisions, Archivage des dossiers et décisions